

INTERNATIONAL
JOINT
COMMISSION
Canada and United States



COMMISSION
MIXTE
INTERNATIONALE
Canada et États-Unis

**Transcript of the public meeting held by
the International Joint Commission
on the Great Lakes Water Quality Agreement Review
at Quebec City, Quebec, on November 8, 2005
(duration: 82 minutes)**

*

**Transcription de la réunion publique tenue par
la Commission mixte internationale
sur l'examen de l'Accord relatif à la qualité de
l'eau dans les Grands Lacs
à Québec (Québec) le 8 novembre 2005
(durée : 82 minutes)**

ROBERT GOURD (Commissaire, Section canadienne, Commission mixte internationale) : Mon nom est Robert Gourd, je suis commissaire canadien à la Commission mixte internationale, et à mes côtés, Irene Brooks, qui est commissaire américaine à la Commission mixte internationale.

Je veux vous souhaiter la bienvenue. Et comme nous sommes dans une grande ville, on va laisser d'abord aux élus le soin de nous souhaiter la bienvenue dans leur ville. Alors, j'apprécierais que M. Giroux nous adresse quelques mots.

MICHEL GIROUX (Maire, Lac Beauport): Madame la commissaire, Monsieur le commissaire, soyez les bienvenus à Québec et dans la communauté métropolitaine de Québec. Mesdames, messieurs, bienvenue à cette soirée de consultation organisée par la Commission mixte internationale.

Alors, mon nom est Michel Giroux. Je suis le maire de Lac Beauport et le préfet de la Municipalité régionale de la Jacques-Cartier. Je suis cependant ici ce soir à titre de membre du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, en remplacement de M. Jean-Paul L'Allier, président de cet organisme supramunicipal regroupant 26 municipalités et plus de 715 000 citoyens répartis des deux côtés du majestueux fleuve Saint-Laurent.

Monsieur L'Allier était en effet dans l'impossibilité de se joindre à nous pour cette soirée de consultation et il me prie de bien vouloir vous transmettre ses salutations.

J'aimerais dans un premier temps remercier la Commission mixte de s'être déplacée à Québec pour y tenir la présente soirée de consultation. Situé à plus de

500 kilomètres de ce vaste bassin d'eau douce que sont les Grands lacs, le territoire de la Communauté métropolitaine n'en demeure pas moins une partie intégrante du grand système Grands lacs-Saint-Laurent.

Ces deux entités constituent en fait un seul et même écosystème, une seule et même entité écologique, un tout indivisible. Ils doivent donc être traités ensemble, selon nous. Votre présence ici ce soir témoigne de votre reconnaissance de cette réalité.

La conférence annuelle de l'Alliance des villes des Grands lacs et du Saint-Laurent, qui a été organisée à Québec en mai dernier par la Communauté métropolitaine de Québec a constitué une autre occasion privilégiée de rappeler cette réalité.

J'aimerais à cet égard souligner le rôle déterminant qu'a joué M. L'Allier dans la mise sur pied de cette nouvelle association. Ensemble, le président de la Communauté métropolitaine de Québec, les maires de Montréal, de Toronto et de Chicago, pour ne nommer que ces derniers, ont convenu de la nécessité que le monde municipal de l'ensemble du système Grands lacs-Saint-Laurent travaille conjointement à la protection et à la promotion de cet actif de premier plan.

Le monde municipal estime donc lui aussi que le Saint-Laurent et les Grands lacs forment un tout indissociable.

Certaines études démontrent que les Grands lacs fournissent environ entre 33 et 40 pour cent des polluants présents dans le Saint-Laurent, ce qui est énorme,

vous en conviendrez. Le fleuve est le déversoir des Grands lacs. En conséquence, tout ce qui s'y fait ou qui ne s'y fait pas a un impact sur le fleuve.

Chaque jour, des centaines de milliers de résidants de Québec, de Lévis, de l'île d'Orléans, de la Côte-de-Beaupré, boivent de l'eau provenant du Saint-Laurent. Nombreux également sont les citoyens de la région métropolitaine à réclamer l'accès à des plages ayant une eau exempte de danger pour la baignade.

Tous ces gestes posés pour améliorer la qualité de l'eau dans les Grands lacs, notamment via une révision de l'accord canado-américain qui est l'objet de la présente consultation, sont donc vus très positivement chez nous.

Le réchauffement de la planète constitue un autre enjeu environnemental commun aux Grands lacs et au Saint-Laurent. À nos yeux, toute modification des niveaux d'eau et de la qualité de l'eau que d'éventuels changements climatiques pourraient entraîner doivent aussi faire partie intégrante de l'analyse que la Commission mixte internationale entreprend cet automne.

Certains spécialistes régionaux de cette question commencent d'ailleurs à s'interroger sérieusement sur l'avancée possible du front salin actuellement localisé à peine à une cinquantaine de kilomètres en aval de Québec.

Ce front salin se rendait jusqu'aux...si ce front salin se rendait jusqu'aux prises d'eau de la Communauté métropolitaine, l'impact économique, social et environnemental entraîné pourrait être considérable pour les municipalités et les citoyens concernés.

De nombreux milieux humides pourraient par la même occasion être affectés, avec toutes les conséquences négatives qu'un tel changement pourrait entraîner.

Bien encore que souvent méconnues dans notre portion de système, les espèces invasives introduites par accident ou délibérément pèsent également à la fois sur la vie aquatique du Saint-Laurent et des Grands lacs.

On nous rapporte que plus de 170 espèces auraient été introduites dans notre méga-bassin versant par les navires de haute mer. Plusieurs de ces espèces indésirables migrent actuellement vers Québec; d'autres espèces introduites dans le Saint-Laurent remontent vers les Grands lacs.

Bref, nombreuses sont les raisons qui militent en faveur de contacts fréquents entre spécialistes des Grands lacs et du Saint-Laurent. La création récente de l'Alliance des villes canadiennes et américaines des Grands lacs et du Saint-Laurent reconnaît implicitement l'interdépendance que ces deux constituantes d'un seul et unique système hydrographique.

Madame la commissaire, Monsieur le commissaire, je vous remercie à nouveau d'être présents ce soir à Québec pour rencontrer des citoyens convaincus, comme je le suis d'ailleurs, qu'il est impératif que les échanges de connaissances entre spécialistes des Grands lacs et du Saint-Laurent s'accroissent.

Le Saint-Laurent pour nous est une ressource nationale prioritaire, une des assises de notre développement économique et social et un des actifs écologiques

fondamental pour notre avenir à tous. Nous avons donc le devoir de le protéger.
Bonne soirée de travail à tout le monde. Merci.

ROBERT GOURD : Merci, Monsieur le maire. Je trouve phénoménal ce que vous nous dites parce que dans salle où, à ma gauche, il y a la photo ou la peinture de celui qui a amène l'eau potable à Québec, je trouve que vous pourriez très bien le remplacer en tant que maire de Beauport.

Mais sans plus tarder, je peux vous dire aussi qu'on a un système de traduction simultanée, mais je doute fort que personne ici en ait besoin, à moins que ça soit dans une autre langue que l'anglais ou l'espagnol. Mais sans plus tarder, je voudrais qu'on débute cette soirée.

Je pense que si vous êtes ici, c'est parce que vous savez qui on est. La Commission mixte, qui est bientôt vieille de 100 ans, c'est-à-dire dans deux ans, a été créée pour justement éviter les conflits entre nos deux grands pays, qui est le Canada et les Etats-Unis.

Et je trouve notre formule est excellente puisque nous ne votons jamais, il n'y a jamais eu de vote, et nous fonctionnons que par consensus. C'est pourquoi ma collègue est ici. Ce n'est pas pour me reprocher ou surveiller ce que je vais dire, c'est simplement pour dire qu'on est tous les deux ensemble à venir faire cette consultation, et je vous donnerai la parole, tous ceux qui ont bien voulu présenter soit un mémoire.

Vous pouvez le faire ici publiquement, vous pouvez le faire sur notre site Web, vous pouvez le faire par écrit, vous pouvez le faire comme vous voulez.

Mais ce qu'on veut, c'est qu'on veut entendre ce que les citoyens ont à nous dire au sujet de la qualité de l'eau.

Je n'ai pas besoin de reprendre les paroles de Monsieur le maire...je pensais que c'était moi qui parlait quand il parlait des espèces envahissantes. Je suis commissaire depuis 98, et en 98, la première fois que j'ai pris la parole, j'ai parlé des espèces envahissantes, de la moule zébrée, de la lamproie.

Je ne vous les nommerai pas toutes parce qu'il y en a trop, mais surtout la dernière qui nous effraie le plus, c'est la carpe asiatique qui est dans le Mississippi, et on a dû mettre des barrières électriques dans le Mississippi, à Chicago, pour l'empêcher de rentrer dans les Grands lacs.

Si, par hasard, cette espèce envahissante entrait dans les Grands lacs, ça serait désastreux pour nos pêcheries, pour notre saumon, pour tout ce qu'il y a dans les Grands lacs.

Même si on peut facilement dire que le saumon des Grands lacs a été une espèce envahissante puisqu'on l'a ensemencé, il venait du Pacifique, et certains journalistes férus d'écologie, surtout au Québec, disent que le saumon du Pacifique commence à remonter dans les rivières de l'Atlantique.

Alors, je trouve ça moins drôle, étant moi-même pêcheur de saumon; j'aimerais pas que le saumon des Grands lacs s'en vienne dans nos belles rivières, à moins que ça aide à faire remonter le saumon dans la Jacques-Cartier, mais ça, je ne suis pas sûr.

Alors, sans plus tarder, on va donner la parole à ceux qui ont bien voulu demander de parler. Il y en a un qui m'a demandé sa carte pour dire qu'il veut parler, mais j'aurais pu jurer que sans carte, il aurait parlé, alors je lui cède la parole sans plus tarder.

C'est un bon ami de la Commission, c'est un bénévole, c'est un gars qui est impliqué avec nous de la Commission mixte, et je pourrais le faire élire maire de la Commission s'il pouvait être élu, et c'est Marc Hudon. Alors, Marc, je te demande de bien vouloir prendre possession.

MARC HUDON : C'est tout le temps moi qui casse la glace. Écoutez, j'ai déjà dit pas mal ce que j'avais à dire sur l'Accord dans des rencontres précédentes. Cependant, je vais quand même en répéter quelques points.

ROBERT GOURD : Ce qui m'effraie un peu, Marc, c'est que ce soir, t'as des notes; habituellement, tu n'en as pas.

MARC HUDON: C'est ça. J'essayais de compiler une masse de connaissances. Alors, ce qu'on souhaite beaucoup, c'est que la révision de l'Accord permette d'intégrer des nouvelles problématiques auxquelles font face les Grands lacs, entre autres les variations climatiques et puis les nouvelles pollutions exotiques qui agressent beaucoup.

On apprécie beaucoup l'approche écosystémique eau-air-sol, on trouve que c'est très important. L'examen amont-aval, l'intégration des problématiques est très importante dans ce sens-là aussi.

Une des choses que nous, et qui ne fait pas partie de l'Accord, je crois, beaucoup, c'est de prendre en compte les quantités. Non seulement la qualité de l'eau, mais aussi les quantités d'eau.

Et pour faire valoir mon point là-dessus ou notre point là-dessus, je vous dirais que, par exemple, les eaux qui proviennent des Grands lacs dans la région de Montréal, si elles nous arrivaient via un écoulement naturel, ce serait probablement à nous ici à gérer ce problème-là seul, c'est-à-dire quand les quantités sont très basses, il faudrait prendre les moyens pour essayer de contrer ça, comme on le fait actuellement.

Cependant, le système en amont, les débits du lac Ontario, ce n'est pas un écoulement naturel, c'est un écoulement qui est géré par les gouvernements. Et dans ce sens-là, il faut qu'il y ait une certaine forme de responsabilisation par les gouvernements pour voir à comment on répartit, comment on gère...comment je dirais bien ça...l'équilibre entre les usages amont-aval quand viennent des très basses périodes de niveaux d'eau ou de quantité d'eau disponible, qui affecte la qualité de l'eau et qui affecte les usages de l'eau.

Est-ce que le Conseil de contrôle, par exemple, va y aller avec une façon de gérer 70/30, 50/50, 60/40? C'est un peu ça qui fait qu'en période de très bas niveaux, les stations de traitement d'eau de la Ville de Montréal, par exemple, au sud de l'île, la station principale Atwater, reçoit dans ces cas-là beaucoup d'eaux qui proviennent de la rivière des Outaouais, et puis ces eaux-là ne sont pas du tout

de la même qualité ou de la même concentration ou de turbidité que les eaux qui nous proviennent des Grands lacs, et ça peut causer des problèmes importants.

Et dans ce sens-là, bien, s'adapter à des conditions très longues de très bas niveaux, ça pourrait vouloir dire qu'il faudrait qu'il y ait de l'aide des gouvernements pour s'assurer qu'en toute équité, l'aval a autant d'attention que l'amont lorsque, par exemple, il y a des eaux qui vont devoir être retenues en amont pour des usages sur le lac Ontario.

L'implication du public, vous êtes quand même des pionniers dans la matière, vous faites beaucoup d'efforts dans ce sens-là. Nous, on apprécierait beaucoup encore une plus grande implication du public sur vos comités de travail, sur vos groupes scientifiques.

On aimerait beaucoup que, par exemple, les areas of concern, les LAMPs, les RAPs, les comités ZIP au Québec, les conservation authorities, ce soit tous des entités pour lesquelles vous auriez une capacité de réseauter ça, pour nous permettre d'échanger, qu'il y ait une meilleure intégration amont-aval des forces du milieu.

Et puis les impacts cumulatifs, on parle beaucoup de ça, mais il y a très peu de science et de connaissances là-dessus, quels que soient les enjeux sur la qualité de l'eau et la nappe phréatique, ces choses-là. Donc, on souhaiterait beaucoup que les impacts cumulatifs deviennent un peu... beaucoup de soutien de la l'Accord sur la qualité de l'eau.

Finalement, le site Web, on aimerait que vous rendiez un site Web accessible où les gens pourraient, un peu à l'image de ce que vous avez fait pour l'Étude sur le lac Ontario, mais qui permettrait d'Actualiser beaucoup les données, répondre à des questions, identifier des nouvelles problématiques émergentes, des choses comme ça, pour essayer d'être plus pro-actif que réactif, parce que dans le milieu, les gens sur les rives des fois réagissent beaucoup plus vite.

Et tantôt, quand je parlais de réseauter, ce n'est pas seulement que – je pourrais qualifier ça d'ONG – mais c'est de réseauter nos universités, réseauter nos villes, des organisations qui sont capables de travailler ensemble rapidement et efficacement, qui le font déjà, là, mais pas dans une forme aussi poussée qu'on le souhaiterait.

Fait que ce serait essentiellement ce que j'ai à vous dire pour le moment, mais vous aurez l'essentiel de notre mémoire sur votre site en cours de route. C'est le début d'un grand processus, et ça va demander beaucoup d'examen de la part de tous, et on va certainement contribuer. Et on vous remercie de prendre le temps d'être venus aussi loin.

Et je réitère l'inquiétude de Monsieur le maire au début, qui parlait de la montée peut-être de la ligne de l'eau salée sur le fleuve ici. C'est quand même une problématique importante pour ce bout-ci du système, point de vue géographique.

Et je rappellerais, dans un dernier effort, le lac Saint-Pierre, qui est officiellement, disons, la limite où la Commission mixte rejoint beaucoup le milieu, et ils ont été très, très coopératifs et très, très heureux de servir lors de l'Étude de révision du plan de régularisation du lac Ontario, et j'espère beaucoup que les gens du coin, les universités du coin, vont être mises à contribution sur vos différents comités dans l'avenir. Ils vont l'apprécier beaucoup, et vous aussi. Merci.

ROBERT GOURD : Merci. Alors, vous voyez, ceux qui ne connaissent pas Marc Hudon, c'est pas le gars qui ne connaît pas son dossier. Il le connaît très, très bien, et il en parle avec tellement d'émotion que c'est devenu pour moi un exemple.

Tout ce que Marc vient de dire, c'est les problèmes qu'on a à la Commission, enfin une partie bien infime, parce que la Commission mixte va des très océans, du Pacifique à l'Atlantique, sur toutes les eaux qui sont entre le Canada et les États-Unis.

Vous allez me dire, mais qu'est-ce que vous faites dans les Maritimes, mais il y a la rivière Sainte-Croix, qui est entre le Maine et le Nouveau-Brunswick. Dans l'Ouest, il y a la Columbia. On parle maintenant de peut-être nous impliquer dans le Grand Nord, entre l'Alaska et la Colombie-Britannique.

Bien entendu, pour tous ceux à qui on parle, c'est surtout les Grands lacs, mais on a été très impliqué, par exemple, dans le problème de la baie Missisquoi l'été dernier, la baie Missisquoi, que tous les Québécois connaissent, qui est

polluée à 200 pour cent. On est venu à bout d'avoir une entente entre le Québec et le Vermont pour voir à régler le problème de la baie Missisquoi. Ça ne se réglera pas demain, mais au moins c'est en marche.

On avait une espèce de pont-jetée qui a été construit avant que le temps anciens soient là, et puis certains ne voulaient pas qu'on enlève ce pont-jetée qui, à mon point de vue, est une pollution visuelle totale, parce qu'il y avait 125 tortues à carapace molle qui vivaient le long de la jetée.

Et pendant ce temps-là, on a construit un nouveau pont à côté, et les tortues à carapace molle, elles n'aimaient pas le bruit, elles sont toutes déménagées. Fait que là, on peut enlever le pont-jetée sans faire de drame.

Mais c'est ça, la Commission est là pour éviter les conflits entre le Canada et les Etats-Unis. On en a tout le temps ou presque tout le temps.

Tout le monde a entendu parler du fameux problème de Devil's Lake, au Manitoba. La rivière Rouge, comme on le sait, coule vers le nord, donc vient des Etats-Unis, vient du Dakota et coule vers Winnipeg.

Alors, les fermiers, se hâtant de libérer leurs terres d'eau au printemps, drainent leurs terres, envoient ça dans la rivière Rouge, et la rivière Rouge coule vers le nord.

Quand ça arrive au lac Winnipeg, le lac Winnipeg n'est pas dégelé, ça refoule. Et quand ça refoule, il y a 640 000 personnes dans la ville de Winnipeg et il y en a 600 000 dans les deux Dakotas. Alors, qui est-ce qu'on va inonder?

Alors, c'est des questions comme ça. C'est là où la Commission entre en cause et entre en jeu. Comme j'ai dit, le fait qu'on soit au Québec, à Québec ce soir, c'est réellement un heureux hasard, on n'a aucune juridiction ici.

Mais comme lors de la réunion des maires de Grands lacs, nous étions ici, et on a parlé aux maires qui étaient là, disant qu'on ferait une tournée de 14 villes. Et bien entendu, votre maire de l'époque, M. L'Allier, a dit, je vous offre mon hôtel-de-ville. C'était assez difficile pour nous de dire, ben, on ne peut pas aller chez vous parce qu'on n'a rien à faire là. La Commission mixte n'a aucune juridiction ici à Québec.

Mais comme c'était phénoménal et que c'est lui qui a parti le bal, automatiquement, le maire de Montréal est entré en jeu, le maire de Chicago, le maire de Toronto, et les maires se sont impliqués et nous ont dit, oui, on vous offre nos hôtels-de-ville.

Alors, c'est la raison pour laquelle nous sommes ici ce soir, c'est réellement par délicatesse pour M. L'Allier, qui nous a facilement...qui nous a facilité l'ouverture de son hôtel-de-ville.

Mais ça devient quand même intéressant d'entendre des opinions de gens qui ne sont pas dans le bassin. Marc, c'est différent, parce que Marc est tellement dans le bassin qu'il pourrait être Sault Ste. Marie et répéter exactement ce qu'il a dit et tout le monde l'applaudirait parce que c'est ça, mais ça, c'est Marc.

Mais ce qui est intéressant, ce que j'aimerais, c'est qu'à pied levé, certains autres parmi vous se lèvent et donnent votre opinion, ce que vous pensez. C'est

facile dire, ah oui, c'est tout mené par la gang de Montréal et c'est mené par la gang de Toronto et c'est mené par les Ontariens et c'est mené par les Américains, mais vous autres, à Québec, qu'est-ce que vous pensez de la qualité de l'eau?

Si vous ne voulez pas le dire au micro, ben, vous irez sur notre site Web et vous nous le direz. Et si vous ne voulez pas le dire sur le site Web, ben, vous l'écrirez et vous nous l'enverrez par Postes Canada. Je ne peux pas vous en dire plus, mais j'aimerais ça que quelqu'un se lève et vienne nous dire ce qu'il a envie de dire.

LOUIS CHAREST (Conseil régional en environnement, Centre-du-Québec) : Je pensais que tout le monde allait parler. Mon nom c'est Louis Charest, mais je demeure à Bécancour. Bécancour, c'est juste en aval du lac Saint-Pierre, et on prend, à Bécancour, le trois-quarts de notre eau, on la puise dans le Saint-Laurent.

Moi, je représente le Conseil régional en environnement, Centre-du-Québec. Le Centre-du-Québec, c'est à peu près de la rivière Yamaska à aller à Deschaillons, quelqu'un qui connaît ça, et ça inclut le lac Saint-Pierre. Je suis aussi sur la ZIP les Deux-Rives, du pont Laviolette à Deschaillons. Je suis aussi sur la Réserve de la biosphère du lac Saint-Pierre. Fait que je trempe dans le Saint-Laurent pas mal.

J'ai lu en diagonale l'histoire de l'Accord. J'en avais entendu parler un peu, mais avant de venir, je l'ai lu. Un peu comme Monsieur Hudon en a parlé tantôt, les quantités d'eau qui nous sont envoyées au lac Saint-Pierre, c'est très

important au printemps pour avoir une crue d'envergure pour que les terres soient inondées.

C'est très, très important. Les années qu'il n'y a pas de crue, c'est beaucoup moins bon pour la perchaude et pour la sauvagine. Fait que ça, c'est un enjeu pour le lac Saint-Pierre^.

C'est certain, moi, à peu près à 1 000 pieds de chez nous – je demeure sur le bord du fleuve – il y a une marina, et quand les niveaux sont très bas l'été, c'est très mauvais pour la marina.

Et je ne sais pas si vous connaissez un peu le domaine, quand on demande des autorisations au Ministère pour creuser la surface de la marina, c'est presque une impossibilité, ils nous mettent tellement de bâtons dans les roues. C'est très, très difficile, très, très dispendieux. Ça fait que c'est un deuxième sujet, au niveau de dire que si le niveau du fleuve baisse trop l'été, c'est pas bon.

Mais moi, quand je parle souvent à du monde qui reste plus dans les terres, on parle de la Commission mixte, qui fait quand même de la bonne ouvrage, et une des peurs que le monde ont, et j'ai regardé un peu dans votre accord, c'est par rapport aux quantités d'eau qui s'en vont vers le Mississippi.

Là, on leur dit, il n'est pas supposé en aller, mais il y a beaucoup de monde qui entendent les rumeurs que la ville de Chicago puise l'eau dans le bassin du Saint-Laurent et transfère ses eaux dans le bassin du Mississippi.

Ça fait que moi, j'essaie de répondre, ils ne sont pas supposés de faire ça, c'est suite à une entente historique ou quelque chose qui est fait depuis

Mathusalem qu'ils ont le droit de faire ça. Mais là, ils disent, s'ils ont le droit de le faire, ils peuvent l'augmenter quand ils veulent.

Ça fait que ça, dans le milieu, autour où je reste, l'eau du Saint-Laurent qui est envoyée vers le Mississippi est un enjeu majeur, qui est un point critique, je dirais.

Et tantôt, quand vous m'avez parlé des carpes qui remontaient le Mississippi et qui risqueraient de se retrouver dans le Saint-Laurent, je me dis, ça ne doit pas se faire juste au niveau des égouts, il doit y avoir quelque part que la carpe peut remonter. Ça ne court pas sur l'asphalte, ça, des carpes.

Fait que c'est quelque chose qu'il faudrait...je ne sais pas si on pourrait inclure ça quelque part dans l'Accord, que ça ne soit pas permis de transférer, ou qu'il y a des niveaux qui sont tolérés en ce moment qui pourraient continuer d'être tolérés, mais d'empêcher qu'il y ait une augmentation de ce taux-là.

Et pour empêcher les carpes de monter, on a la carpe européenne à Bécancour, il y en a qui aiment ça pêcher ça, il y a des Anglais d'Angleterre qui viennent les pêcher, mais la carpe asiatique, ce serait bon qu'elle reste aux Etats-Unis ou qu'elle retourne en Asie.

Mais ça, ça va être ben difficile, fait que ça prendrait une barrière physique à toute épreuve. Parce que si je compare ça aux carpes européennes, depuis qu'elles sont arrivées, elles vont rester là jusqu'à la fin de leur vie, à moins que ça ne fasse comme l'année où il en est mort des milliers et milliers et tout le monde trouvait ça terrible.

Nous autres, on trouvait ça ben correct qu'il en disparaisse un bon paquet parce que des carpes européennes, ça vient 40-50 livres. En Angleterre, quand ils pognent une 10 livres, c'est un record, mais nous autres, à Bécancour, ils se tiennent sur le bord de la centrale nucléaire et ça aime l'eau chaude et ils viennent 30-40 livres, et des gros poissons, ça bouffe.

Fait que le point critique au niveau de Bécancour, c'est au niveau des eaux qui sont transférées au Mississippi. Merci.

ROBERT GOURD : Merci. Alors, bon, je vois que vous êtes un autre Marc Hudon en puissance. D'abord, oui, c'est vrai que la ville de Chicago prend son eau dans les Grands lacs. C'est avant que la Commission mixte n'existe, et ils ont toujours pris leur eau dans les Grands lacs et ils la renvoient dans le Mississippi.

C'est la seule. Toutes les autres villes qui prennent...comme Toronto prend son eau dans le lac Ontario, la traite et la remet. On n'a pas d'objection à ce que les villes prennent l'eau, mais à condition qu'ils la traitent et ils la remettent en bonne condition.

Alors, ce que vous racontez sur votre marina, je pourrais vous asseoir à Kingston, en Ontario, puis il y a une marina avec des voiliers et puis les quais touchaient dans le fond, ils ont été obligés de déplacer les voiliers au large. Les gars e la marina ne trouvaient pas ça ben drôle parce qu'ils ne voulaient plus aller à leurs voiliers sans être obligés d'y aller en bateau.

Sur le côté de Rochester, aux Etats-Unis, l'eau était tellement basse que des gars qui avaient des belles grosses maisons avec de beaux grands quais pour aller au lac, ben, le quai, ils arrivaient au bout et ils étaient dans la boue. Et là, tu fais quoi quand t'as un beau bateau et t'as un beau grand quai mais tu ne peux pas y aller parce que t'es dans bouette.

Ben ça, c'est les niveaux de l'eau. Les niveaux de l'eau, nous autres, on a beau essayer d'être ben fin, mais on ne contrôle pas ça. Si Dame Nature ne nous en donne pas, on n'en a pas plus.

Et de là à penser que vous manquez d'eau à Bécancour parce que Chicago en prend trop, les Grands lacs, ils ne sont pas faits de même. Ils sont égal, et les Américains ont droit à autant que nous autres parce qu'ils font partie de cette division, et ils n'en prennent pas plus que nous autres on en prend.

Et puis quand vous manquez d'eau à Bécancour, ben, imaginez-vous ce qui se passe dans le port de Montréal. Le port de Montréal, ben, ça y prend 23 pieds pour faire rentrer les bateaux. S'il y a en bas de 23 pieds, ben, vous êtes avantagés à Québec parce que les bateaux arrêtent à Québec et restent ici.

Fait que c'est un avantage pour vous autres qu'il y ait moins d'eau à Montréal parce que les plus gros bateaux ne peuvent pas se rendre, ils restent à Québec, fait que c'est un avantage économique pour la ville de Québec.

Mais tout ça étant dit, ce que vous parlez, on est très conscient. Vous nous parlez surtout de la quantité d'eau; on est conscient de ça. Et d'ailleurs, il y a une étude qui se termine et dont vous allez entendre parler prochainement qui a été

faite par les deux gouvernements, ça fait trois ans que ça fonctionne, c'est une étude sur le lac Ontario et Saint-Laurent pour savoir comment on va venir à bout d'automatiquement gérer ça.

L'eau, elle passe au barrage à Carillon, elle fait de l'électricité, elle passe un peu plus haut et elle fait de l'électricité et puis elle descend. Et puis Joe Norton, le chef de Kahnawake, me disait l'autre jour, si tu nous donnais le Seaway, il faudrait que tu nous donnes tout tes petits vendeurs de cigarettes sur la réserve. Il dit, je vais te les donner, il dit, donne-moi le Seaway.

Alors, il faut qu'on joue avec tout l'ensemble. Je dis ça, c'est parce qu'on a le problème des autochtones qui sont dans ça et qui étaient quand même les pionniers.

Quand Marc dit, ben, il faudrait peut-être trouver une voie naturelle...une voie naturelle, oui, mais qu'est-ce qu'on fait, on enlève les barrages? Peut-être. Mais je ne suis pas sûr, moi, que si on enlève les barrages...ces barrages-là, ça fait de l'électricité, et l'électricité, c'est important. Je comprends qu'au Québec, on a les moyens d'en faire pas mal d'électricité, mais l'Ontario a peut-être moins les moyens que nous autres.

Alors, c'est tout ça dans lequel la Commission est impliquée, c'est vaste comme problématique. Et puis ce que vous m'avez raconté, c'est vrai, c'est ça, c'est un gros problème.

Et puis je pourrais vous parler du problème, je ne sais pas, moi, la grippe aviaire parce que les oies blanches sont à Baie-du-Fèvre (?), et puis est-ce qu'un

jour les oies blanches vont être contaminées à un point tel que ça pourrait contaminer notre environnement?

Je ne suis pas sûr qu'on peut se lancer dans ce débat-là, mais c'est des débats dans lesquels on va éventuellement être impliqué, parce que la pollution vient par l'air...je ne suis pas ici pour vous parler de ça, je suis ici pour vous écouter sur ce que vous pensez sur la qualité de l'eau, mais s'il y a juste vous pis Marc qui parlez, je vais être obligé de parler tout seul.

Ah bon, il y en a d'autres. Allez. J'aimerais avoir vos noms...si vous pouviez nous remplir cette petite formule-là pour qu'on puisse avoir vos noms.

BERT KLEIN: Oui, c'est fait.

ROBERT GOURD : C'est fait? Ah, O.K., je ne l'ai pas eu.

BERT KLEIN : Mon nom c'est Bert Klein, et je voudrais vous parler des sels nutritifs, fonctionnement de l'écosystème et des NIS, des non-indigenous species, des espèces non-indigènes.

Alors, je trouve ça très bon que déjà en 1978, on parlait de l'intégrité chimique, physique et écologique des eaux dans l'écosystème des Grands lacs. Et dans les différents rapports qu'on peut lire, comme les LAMPs, comme les rapports du SOLEC, on voit des choses incroyables, qui sont très, très bien faites.

Mais il y a des choses qu'on pense qu'on peut aller plus loin. Par exemple, quand on parle de l'état des lacs il y a 300 ans, il y a 300 ans, les lacs, ils étaient oligotrophes. Le lac Supérieur est encore oligotrophe.

Et dans l'accord, on parle que les autres devraient être exempts d'éléments nutritifs suite à des activités humaines en quantités favorables à la prolifération de la vie aquatique aux dépens des utilisations de l'eau.

On ne parle pas du tout de oligotrophe. Alors, je pense que si le but est de restaurer l'écosystème, restaurer l'habitat, il faut revenir à l'état oligotrophe.

Et quand on regarde, par exemple, le lac Ontario et le lac Huron, les concentrations de phosphate qu'on trouve maintenant dans ces deux lacs, ils sont à un niveau qui a été établi il y a 15 à 20 ans. Et maintenant, la prochaine étape pour ces lacs-là, c'est d'aller un pas plus loin et de descendre un autre 5-7-8 microgrammes par litre.

Dans le guide sur l'Accord, on peut lire qu'à ce jour, on n'a trouvé aucune solution pour relever efficacement les enjeux complexes de la gestion des sels nutritifs. Or, quand on regarde le document de la dimension scientifique, qui a été produit le 6 février 2004, on peut lire « il faut réaffirmer l'applicabilité scientifique des charges (?) ciblées. Nous disposons de ressources scientifiques solides pour (inaudible) ces efforts. »

Là, on voit bien qu'il y a une contradiction. D'un côté, il y a probablement un sens politique qui dit, c'est beau comme ça, on ne touche pas plus loin, et de l'autre côté, les scientifiques disent, nous, on est capable.

Alors, je pense qu'il faut que...la Commission doit être très claire jusqu'à où on veut aller. Est-ce qu'on veut restaurer un habitat ou est-ce qu'on veut faire

un nouvel habitat? Ça, ce n'est pas une restauration, c'est la création de quelque chose d'autre.

Dans le dernier rapport biannuel de la Commission, on peut lire à propos du lac Érié qu'il y a eu une augmentation de la concentration du phosphate au printemps dans l'eau. C'est vrai, ça fait dix ans que chaque printemps, la concentration de phosphate augmente. Il y a clairement un problème d'eutrication. On le voit aussi avec le retour des blooms des (inaudible), des cyanobactéries.

Mais si on veut vraiment connaître la concentration des sels nutritifs, il faut faire des prélèvements pendant l'hiver. Pendant l'hiver, en janvier-février, c'est la période où la concentration lumineuse est minimale, la longueur du jour est minimale; du coup, la production (inaudible) par le phytoplancton et la prise de sels nutritifs est minimale et, du coup, on trouve la vraie valeur. Et si on ne fait pas des prélèvements pendant l'hiver, à ce moment-là, on ne peut pas dire clairement qu'est-ce qui se passe.

Alors, je pense que pour cette raison, la Commission devrait imposer un monitoring pour les sels nutritifs dans les lacs ainsi que tous les tributaires, avec des échantillonnages pendant l'hiver.

Dans la majorité des rapports, on parle d'un écosystème, mais quand on parle de l'écosystème, on parle surtout des poissons : il y a autant de doré, il y a autant de saumon, il y a autant de sortes de poissons.

Le reste de l'écosystème n'est pas mentionné. Ça, c'est quelque chose qui me choque profondément. C'est parce que mon travail jusqu'à maintenant, ç'a toujours été la base de l'écosystème.

Quand on fait une approche écosystémique, il ne faut pas seulement penser en équivalents de poissons, mais il faut penser que les poissons, c'est la pointe d'un iceberg.

La grande masse de l'iceberg qui se trouve sous l'eau, c'est quelque chose qu'on peut, par exemple, représenter par la respiration de l'écosystème. Les poissons, la situation, c'est un petit peu, mais la grande masse de la respiration dans un écosystème, ça se fait par des bactéries, des phytoplanctons, des protozoaires et le zooplancton.

Alors, si on veut assurer quelque chose sur le fonctionnement de l'écosystème, il faut être...la biomasse et la production de ces organismes, les bactéries, le phytoplancton, les protozoaires et le zooplancton. Et si on veut essayer de faire un modèle du fonctionnement de l'écosystème, il faut aussi connaître tous les flux entre ces différents paramètres.

Et avec une approche comme ça, on est capable de dire maintenant qu'est-ce qui se passe dans le lac Érié, parce que dans le lac Érié, il y a eu une augmentation des sels nutritifs, mais on ne voit pas une augmentation de la biomasse du phytoplancton. Ça veut dire qu'on ne mesure pas les bonnes choses. Il y a (inaudible), et je pense que c'est quelque chose qu'on pourrait améliorer.

Un autre exemple, c'est LOLA (?). LOLA, c'est le Lake Ontario Aquatic Food Assessment. LOLA, comme je l'ai déjà mentionné tout à l'heure, ne mesure pas les bactéries, le phytoplancton, les protozoaires et le zooplancton. LOLA pense que si on mesure le phytoplancton et les poissons qui servent de nourriture aux plus grands poissons, on va déterminer comment fonctionne l'écosystème.

Alors, quand on parle des poissons qui servent de nourriture pour les plus grands poissons, on parle de carnivores, au deuxième fois (?), c'est au quatrième degré. Ça, ce n'est pas du tout un lower food (inaudible), c'est pas du tout la base du réseau trophique (?).

Alors, je pense que là aussi, il faut penser à faire quelque chose de plus, et il ne faut pas toujours mettre les changements qu'on voit maintenant sur le dos des moules zébrées, parce que souvent, on mentionne les moules zébrées comme étant probablement la cause d'un problème.

Si on parle comme ça, c'est la même chose que quand on regarde en Europe, dans les années 50-60-70, il y a eu une chute énorme de natalité, il y a eu une chute énorme aussi dans la quantité de petits oiseaux ou de gros oiseaux qui emmènent des bébés dans les familles.

Alors, il y a une relation parfaite. Ça veut dire c'est à cause du manque d'oiseaux qu'il n'y a plus de bébés. Alors, c'est comme ça qu'on fait souvent aussi la relation aussi avec les moules zébrées.

Pour le reste, on trouve aussi dans le LAMP du Lake Ontario, comme quoi un des objectifs du LOLA, c'est que les niveaux des sels nutritifs doivent être suffisants pour supporter une vie aquatique sans qu'il y ait un problème persistant de qualité d'eau, comme les cyanobactéries.

On ne parle pas du tout d'essayer de diminuer les concentrations de sels nutritifs. On veut avoir un grand étang de production de poissons. Alors, je pense qu'il faut penser à seulement tourner la façon de penser à ça, de diminuer l'idée de grands poissons, c'est ça qui compte. Il faut seulement comprendre comment tout l'écosystème fonctionne.

Comme j'ai dit tout à l'heure, je voudrais aussi mentionner les espèces non-indigènes. Je pense que c'est vrai, il faut déclarer aux espèces non-indigènes.

Et déclarer la guerre aux espèces non-indigènes, c'est comme George Bush qui a déclaré la guerre aux terroristes. Avec les deux, il y a le même problème, on ne peut pas gagner parce qu'on ne sait pas où ils sont et comment ils font. Mais il faut travailler aussi fort que possible.

Tout à l'heure, vous avez mentionné les barrières électriques. La barrière électrique n'est pas étanche. Il y a déjà des carpes qui sont passées à travers la barrière.

C'est quelque chose qui est très dangereux, et je pense qu'il faut aller plus loin que juste une barrière électrique qui peut tomber en panne, parce que cette

barrière électrique, c'est seulement pour les gros poissons. Ça n'arrête pas des plantes, des bactéries, le zooplancton, le phytoplancton, les pathogènes.

Alors, il y a, en continu, un transport qui se fait. Et maintenant, il y a un transport ouvert du golfe du Mexique jusqu'au golfe du Saint-Laurent.

Et l'autre chose, c'est je pense qu'il faut arrêter d'ajouter des poissons non-indigènes dans les Grands lacs parce qu'avec ça, on ne peut plus jamais retourner à un écosystème qu'on dit désiré. Merci.

ROBERT GOURD : Merci, Monsieur. Maintenant, j'ai Amélie Boucher.

AMÉLIE BOUCHER (Les Amis de la Terre de Québec) : Bonjour. Moi, je représente l'organisme Les Amis de la Terre de Québec. Cependant, c'est ça, je n'ai pas terminé la lecture de l'Accord au complet, donc peut-être que mes questions...peut-être que je vais avoir des réponses à ça aussi dans l'Accord, mais bon, je vais vous les poser quand même.

Premièrement, suite au début de ma lecture, j'étais un petit peu intriguée par rapport à certaines des normes de concentrations de certains polluants dans les lacs, comme par exemple le plomb.

Je me demandais pourquoi la concentration de plomb permise par litre n'est pas la même dans tous les lacs, alors que beaucoup d'autres polluants, c'était une seule concentration, c'était la même concentration qui s'appliquait à tous les lacs.

Et puis, ensuite, je voulais savoir si la Commission mixte internationale a certains moyens de vérifier...de vérifier régulièrement les concentrations réelles

de tous ces polluants-là et où est-ce qu'on en est par rapport aux démarches de dépollution des eaux, pour savoir est-ce qu'on est loin des concentrations qu'on vise ou est-ce qu'on s'approche ou tout ça.

Puis, aussi, ma dernière question est un peu en lien avec l'annexe de la Charte des Grands lacs qu'on a lu un peu avant la réunion des maires cet été. C'est qu'il y avait plusieurs classes de dérivations dans cette Charte-là, et nous on craignait que pour la petite classe, les dérivations de plus petite envergure, il y avait possibilité d'avoir accumulation de petites dérivations pour mener finalement à une grosse quantité d'eau qui était prélevée.

J'ai un peu la même inquiétude par rapport à la pollution de l'eau. Je me demandais quel lien vous avez par rapport à ça, avec les législations des différents pays.

Comme par exemple, ici au Québec, notre législation est un peu déficiente par rapport à ça, dans le sens qu'on des normes pour les usines, des normes anti-pollution, mais il y a l'effet cumulatif de toutes ces usines-là qui fait que des fois, même si la norme pour une seule usine est stricte, si on a vraiment plusieurs usines sur le même cours d'eau, ça finit par être une grande concentration de polluants.

Donc, je me demandais s'il n'y avait pas ce problème-là avec la pollution de la même façon qu'avec les dérivations, et de quelle façon vous étiez en lien avec les législations américaines, canadiennes, pour veiller à l'atteinte de vos objectifs, finalement. O.K., merci.

ROBERT GOURD : Merci. Alors, je vais essayer de répondre rapidement parce que je pourrais passer une bonne partie de la soirée à vous parler de l'entente.

Mais je peux vous dire que la déviation, tout le monde a signé...d'abord, les gouverneurs des huit états américains, ils ne veulent pas perdre leur eau plus que le Premier ministre de l'Ontario ou le Premier ministre du Québec. Alors, ils ont signé une entente comme quoi il n'y a pas de déviations.

C'est un mythe. Souvent, les gens vont nous dire, ah oui, mais si les Américains ont bien besoin d'eau, ils vont l'acheter. Comme j'ai dit tantôt, les Grands lacs, ils ne sont pas faits comme ça. Ils ont autant d'eau que nous autres, on peut en avoir, et ils ne veulent pas les vider, les Grands lacs.

Ils sont très sérieux à propos de l'eau des Grands lacs. Alors, les mêmes problèmes que vous avez mentionnés, après-demain soir, à Rochester, la salle va venir me dire exactement ce que vous me dites : on ne veut pas que notre eau soit polluée et on ne veut pas manquer d'eau et on ne veut pas qu'il y en ait plus qui parte pour je ne sais pas où.

L'eau des Grands lacs ne s'en va pas en Louisiane. Elle passe par le Mississippi parce que Chicago en prend, mais c'est minime, ce qu'ils prennent, parce que l'eau des Grands lacs, elle se renouvelle.

Le lac Supérieur, c'est un grand bassin, alors tous les Grands lacs...c'est entendu que si on avait des périodes de grandes chaleurs pendant, je ne sais pas,

moi, 7-8-10 mois, il y aurait de l'évaporation, on manquerait d'eau, s'il n'y a pas de pluie – comme j'ai dit tantôt, on ne la crée pas.

Mais on est très conscient, et on voit avec l'Accord des maires qui s'est fait, cette association des maires, on est très heureux parce que, à mon point de vue, le contrôle de l'eau commence par les municipalités.

Les provinces et les pays ont beau légiférer ce qu'ils veulent, mais le premier contact, ça vient de la municipalité, et si la municipalité ne traite pas bien son eau et ne la remet pas proprement où elle l'a pris, c'est un gros problème de pollution qui, automatiquement, nuit à la qualité.

C'est ce qu'on a fait autrefois. Vous avez des rivières qui ont été polluées...si on parle de la Saint-Maurice, par exemple, qui a été polluée par la drave des billots, mais la drave des billots, c'est ce qui a créé l'emploi à cette époque-là. Alors, la pollution, on n'a pas toujours été préoccupé autant qu'on l'est en ce moment.

Mais c'est vrai que la Commission, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle on fait des audiences publiques, c'est pour savoir ce que les gens ont à nous dire. Mais je peux vous dire que ce que vous dites, c'est à peu près ce qu'on entend un peu partout, ce qu'on a entendu à Montréal et puis je suis certain qu'on va entendre à Rochester jeudi soir.

Alors, tout le monde est conscient de ce problème-là. Jusqu'où ça va aller, jusqu'où les gouvernements vont investir pour régler ce problème-là, là, ce n'est

pas la Commission qui va décider ça. Nous autres, on n'a aucun pouvoir de décision.

Tout ce qu'on fait, c'est qu'on fait un rapport aux deux gouvernements et on dit voici ce que les populations des deux pays nous ont dit. Alors, c'est comme ça que ça fonctionne. On est juste un véhicule entre les gouvernements et la population à ce stage-ci.

Alors, en ce moment, je reconnaîtrais Dame Labrecque...Émilie Labrecque.

ÉMILIE LABRECQUE (Fédération québécoise du canot et du kayak) :
Bonsoir.

ROBERT GOURD : Bonsoir.

ÉMILIE LABRECQUE : Moi, je représente la Fédération québécoise du canot et du kayak. C'est un regroupement d'adeptes, de canoteurs et de kayakistes de mer. Alors, l'avantage qu'ont ces gens-là, c'est qu'ils sont très proches de l'eau. Veut, veut pas, qu'en kayak de mer, on est assis dans le kayak de mer, et même parfois, en pagayant, on reçoit l'eau dans la figure.

Et puis on peut vous dire que les adeptes en général sont très préoccupés par la qualité de l'eau, puisqu'on met, entre autres, en place un projet de sentier maritime tout le long du Saint-Laurent.

C'est vraiment de développer une voie navigable pour les kayakistes de mer, et puis on développe des sites tout le long du Saint-Laurent pour que les

gens puissent se reposer, puissent s'héberger et tout ça, fait que c'est aussi un moteur de développement économique.

Et là, il y a un premier tronçon qui a ouvert l'été dernier dans le bas Saint-Laurent, une partie de Chaudières-Appalaches, mais il y a plusieurs projets qui émergent un peu partout au Québec, et l'idée, c'est vraiment de couvrir tout le Saint-Laurent.

Et puis lors des campagnes de terrain, plusieurs des adeptes ont remarqué qu'il y avait des secteurs plus ou moins intéressants à cause qu'entre autres, la qualité de l'eau était mauvaise. Aussi, bon, il y a peut-être des particularités locales qui ne touchent pas nécessairement la Commission.

Mais moi, lorsque j'ai lu l'Accord en question, j'ai remarqué qu'on disait qu'on voulait intervenir au niveau des déversements d'eaux usées, alors que dans le Saint-Laurent, ici, il y a encore certaines municipalités – de petites municipalités, pas des grandes villes – mais des petites municipalités qui rejettent toujours – il y a des séparateurs – mais qui rejettent toujours leurs eaux usées dans le Saint-Laurent.

Fait que moi, je trouve qu'il y a une amélioration à faire à ce niveau-là, et c'est sûr que nous, on est très préoccupé par cette réalité-là, parce qu'en étant si proche de l'eau, on se questionne sur l'impact sur la santé, sur l'environnement et tout ça.

Et en plus, avec ce projet-là de sentier maritime, c'est vraiment un outil pour sensibiliser les gens, fait que je pense qu'on est aussi bien placé pour arriver à faire participer le public là-dedans.

Fait que c'est en général ce que je voulais parler...aussi, également dans les marinas, lors des campagnes de terrain, on a remarqué que parfois, il y a des fuites au niveau des hydrocarbures, fait qu'il y a aussi un progrès qui pourrait être fait au niveau de la qualité de l'eau qu'on a remarqué.

Mais je sais que dans le cadre de la Commission, c'est peut-être pas nécessairement l'endroit, mais puisque vous vouliez avoir notre perception sur la qualité, je voulais quand même intervenir.

ROBERT GOURD : Merci. Absolument, c'est tout à fait ça qu'on veut entendre. Je ne peux pas vous dire plus qu'on est d'accord, on est tous d'accord, on est d'accord avec ce que vous nous dites. Et puis les sentiers maritimes, c'est très important.

Vous parliez des municipalités. Je pourrais vous dire aussi, on fait des grands élevages de porc et on a beaucoup de lisier de porc, et des cultivateurs aiment bien ça parce que ça fait pousser le maïs.

Mais ils étendent du lisier de porc et puis ça coule dans les petits ruisseaux et ça coule dans les petites rivières et ça pollue. C'est un peu le problème dont je vous parlais à la baie Missisquoi, mais est-ce qu'on va dire aux cultivateurs de ne plus produire de porc?

C'est un gros problème. Et puis le lisier, on ne peut malheureusement pas le mettre en canne et l'envoyer en Chine. Alors, c'est tous ces problèmes-là qu'on regarde, et on est très près de ce système de pollution, et on essaie de sensibiliser les gens.

Mais c'est des interventions comme la vôtre qui, à la longue, vont sensibiliser le monde et, à un moment donné...on a déjà fait énormément de progrès. On ne jette plus nos cannes de Coke vide dans les lacs et dans les rivières quand on va à la pêche, on est plus...on a plus le sens de l'écologie qu'on avait il y a 25-30 ans. Mais c'est l'évolution.

Alors, maintenant, je vais demander à M. Morand, Jean Morand.

JEAN MORAND (Les Amis de la Vallée du Saint-Laurent) : Bonjour. J'aurais préféré...enfin, pas préféré...peut-être apporter une précision pour Monsieur dont j'oublie le nom, je m'excuse...

NON-IDENTIFIÉ : (inaudible)...

JEAN MORAND : Charest. Eh mon Dieu que j'envie votre pichet d'eau, vous. J'aurais aimé juste simplement vous dire, concernant le problème de Chicago, effectivement, c'est un grand problème. La ville de Chicago prélève deux milliards de gallons d'eau par jour.

Ce que je voulais ajouter, cependant, à ça, c'est qu'en ce moment – et Mademoiselle derrière en a traité un peu – il y a des négociations qui se font sur un projet d'accord – en fait, c'est un projet parce que ce n'est pas encore signé, ça devrait, on l'espère, être signé dans les semaines ou les mois qui viennent –sur le

bassin des Grands lacs et le Saint-Laurent, où toute forme de dérivation et de prélèvement d'eau sera interdite à moins d'obtenir un accord des parties contractantes.

Quelles sont ces parties-là? Ce sont huit états américains qui sont frontaliers aux Grands lacs et au fleuve Saint-Laurent, ainsi que les provinces de l'Ontario et du Québec. Alors, l'idée étant de préserver la qualité...en fait, pas la qualité, ça, c'est chez vous, mais la quantité de l'eau qui est prélevée ou dérivée.

Moi, je représente l'organisation Les Amis de la Vallée du Saint-Laurent, et à ce niveau-là, on a été relativement actif et puis on continue à surveiller le dossier de plus près.

Le deuxième volet – en fait, celui sur lequel j'aimerais attirer votre attention – c'est qu'on parle de qualité et de quantité d'eau. On met beaucoup l'accent sur la quantité, et c'est un des objectifs de l'accord dont je parlais tout à l'heure, et chez vous, on parle beaucoup de qualité d'eau.

Il s'agit là, quant à moi, de deux faces d'une même médaille, finalement. Alors, ma question est la suivante : de quelle façon...enfin, de quelle façon pensez-vous pouvoir arrimer un peu les politiques que vous allez mettre de l'avant avec l'autre organisme qui regroupe les gouverneurs des huit états américains et les deux premiers ministres des provinces?

Parce que Mademoiselle soulignait tout à l'heure que les effets cumulatifs des petits problèmes de pollution ici et là, ben, lorsqu'on les regarde dans leur

ensemble, il peut s'agir là de quelque chose d'excessivement...ou de très grave, tout comme la question aussi de la quantité.

Et on espère que chez les autorités gouvernantes, on commence à penser à mettre de l'avant des études qui feront en sorte qu'on pourra mesurer de façon efficace dans un cas et la quantité d'eau, en fait les effets cumulatifs des prélèvements et des dérivations, et également des effets cumulatifs des problèmes de pollution qui s'ajoutent les uns aux autres.

Alors, en fait, ma préoccupation à titre personnel, c'est de voir de quelle façon vous pensez...ou est-ce que vous parlez à ces gens-là? Est-ce qu'on peut coordonner nos activités de façon à rendre tout le système davantage efficace et plus vivable pour tous les usagers et pour la population en général? Merci.

ROBERT GOURD : Alors, merci, M. Morand. Ma réponse, c'est oui. Si on est ici ce soir, c'est à la demande des deux gouvernements, autant canadien qu'américain, de voir ce que les populations pensent.

C'est vrai qu'ici, à Québec, on est pas mal plus loin des Grands lacs, mais ce que vous nous dites, c'est exactement ce que l'on entend à la grandeur et c'est ce qu'on va rapporter, et ça sera aux autorités de décider quels sont les gestes qu'ils vont poser.

Maintenant, vous parlez de l'accord qui est sur le point de se signer entre les huit états américains et les deux provinces, si huit états américains décident qu'il n'y aura pas de déviation d'eau, je ne vois pas comment est-ce que...je ne

sais pas quel état pourrait commencer à dire, ben nous autres, on en veut, pis vous en avez pis donnez-nous en. Ça ne marche pas comme ça.

Et je pense que les huit états américains sont aussi avares qu'on puisse l'être au Québec ou qu'ils peuvent l'être en Ontario, parce que ça nous appartient, l'eau.

Maintenant, de quelle façon on l'utilise, de quelle façon on va veiller à ce que le pollueur-payeur soit réellement mis en cause...je vous parlais tantôt de la drave sur la Saint-Maurice, mais je pourrais vous parler de bien d'autres choses dans les environs de Detroit, Windsor ou d'autres villes qui ont pollué énormément à une certaine époque

Mais ça va de même à Sorel, ça va de même à...il y a eu des usines qui déversaient tous leurs déchets dans les eaux et ils s'en foutaient. Disons que la population est aujourd'hui plus écologique et ils ont sensibilisé les gouvernements.

Et on a des ministères de l'Environnement, ce qu'on n'avait pas autrefois, alors les ministères de l'Environnement sont très, très jaloux des eaux qu'ils ont à gérer.

Alors, si ça peut vous reconforter un peu, je dis que oui, les gouvernements sont très sensibles à la qualité de l'eau, et c'est la raison pour laquelle on est ici ce soir, c'est surtout la qualité plutôt que la quantité.

La quantité, on est sur le point de savoir à peu près comment ça fonctionne. Mais de là à dire que Chicago prend trop d'eau, ce n'est pas vrai.

Mais ça faisait partie de l'histoire des Etats-Unis et du Canada et c'est comme ça, il faut vivre avec.

Mais aujourd'hui, il y en a d'autres. Je me souviens, et le commissaire Brooks était avec moi, on était à Gary, en Indiana, et la ville de Gary voulait prendre de l'eau dans les Grands lacs, et on a dit non, il n'en est pas question.

Alors, il y en a plusieurs autres villes qui voudraient avoir de l'eau des Grands lacs et qui ne sont pas immédiatement sur les Grands lacs. Alors, c'est entendu qu'on ne peut pas commencer à donner de l'eau à Saint-Jovite et la prendre dans le lac Ontario, ça ne marchera pas, et c'est pas comme ça que ça fonctionne.

Mais soyez sans inquiétude, il y a du monde qui surveille ça de très près. Et quand je vois des titres comme les Amis de la Vallée du Saint-Laurent et la Fédération québécois de canot-kayak et puis les Amis de la Terre du Québec, moi, j'appelle ça des bons chiens de garde.

Et tant qu'on va avoir du monde comme ça qui vont surveiller et qui vont étoffer leurs dossiers quant à la qualité et la quantité d'eau, ben nous autres, c'est déjà une bonne partie de notre travail de fait parce que vous venez tout simplement confirmer ce qu'on entend et ce que nos biologistes à la Commission – parce qu'il n'y a pas juste des commissaires, il y a du monde qui travaille.

Nous autres, on est là pis on se promène pis on vient vous rencontrer, mais il y a des gens, des ingénieurs et il y a des biologistes qui sont chez nous et qui surveillent ces études de très près.

Alors, disons qu'on est d'accord. Et on sait que ce n'est pas terminé, le travail, il ne se finira pas aujourd'hui, et probablement que vos arrière-petits-enfants viendront éventuellement voir des commissaires et ils diront, ben, ça s'est amélioré, mais ça pourrait aller mieux, on pourrait faire autre chose, et c'est ça.

Mais c'est ça, l'évolution, c'est comme ça qu'on fonctionne. Et sur ce, est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre qui voudrait revenir?

JEAN MORAND : (inaudible)...je voulais savoir si chez vous, à la Commission mixte, vous...sans avoir des relations formelles avec l'autre dimension du problème qui concerne la quantité, est-ce que c'est quelque chose qui est réaliste dans un avenir prochain?

ROBERT GOURD : Je dois vous dire que la quantité, on la surveille de très près, mais on ne contrôle pas la pluie.

JEAN MORAND : Non, je comprends.

ROBERT GOURD : Et il y a une étude qui va éventuellement venir au public sur justement les débits d'eau entre le lac Ontario et le Saint-Laurent. Ça, c'est la quantité.

Alors, est-ce qu'on a...oui, on a à voir avec la quantité, et puis on regarde à ce que ça soit réparti équitablement parmi tous les participants. Mais de là à dire que c'est nous autres qui va décider...

JEAN MORAND : Non, non, je n'ai jamais prétendu ça...

ROBERT GOURD : Mais je vais vous donner un exemple. Les chutes Niagara, on les ferme la nuit. C'est la Commission mixte qui décide ça.

Personne ne sait ça? On ferme les chutes Niagara la nuit et on fait de l'électricité sur les deux côtés, par New York Power Authorities et l'autre côté par Ontario Hydro. Alors, tous les amoureux sont là et ils disent, ah que c'est beau les chutes, les chutes sont fermées. Il y a juste un petit filet d'eau. Alors, est-ce qu'on contrôle la quantité? Oui.

JEAN MORAND : Ouin, O.K., c'est correct, mais c'est pas ça que je voulais...enfin, merci.

LOUIS CHAREST : Par rapport...tantôt, j'ai parlé de la quantité; là, on va parler un peu de la qualité à Bécancour. Et moi, je suis sur la réserve de biosphère du lac Saint-Pierre; le lac Saint-Pierre est utilisé quasiment comme un étang d'épuration pour la ville de Montréal.

Tantôt, vous avez parlé des producteurs de porc. Moi, je siège au Conseil régional de l'environnement, Centre du Québec, et il y a des producteurs agricoles qui sont là, et quand tu leur parles à huis clos, et c'est des représentants de leur secteur de producteurs, ils disent...ils nous mettent de la pression, le public nous met de la pression pour qu'on fasse des bandes riveraines, qu'on fasse ci, qu'on fasse ça, qu'on empêche nos cochons (inaudible)...étendre ça, et ils disent de l'autre côté, la Ville de Montréal, ils travaillent comme des raisons.

Ils ne font pas d'épuration à Montréal. C'est un égout collecteur, ils font un peu de sédimentation et ils retournent ça dans le fleuve. Ça va presque à la fin du lac Saint-Pierre avant que le taux de bactéries baisse et que la charge organique soit assimilée.

Fait que moi, quand j'ai des agriculteurs qui sont avec moi sur mes conseils, ils disent ça n'a pas de bon sens, mettez-nous de la pression, le public est contre nous autres, et la Ville de Montréal ont le droit de faire ce qu'ils veulent.

Fait que de dire, l'eau des Grands lacs, on nous envoie-tu de l'eau de qualité...l'eau est ben plus de qualité à Valleyfield qu'à Sorel, l'eau, et c'est la Ville de Montréal qui n'est pas correcte. Fait que moi, je suis ben mal foutu de dire à la ville de Toronto envoyez-nous de la plus belle eau, alors que Montréal va faire n'importe quoi.

Et là, on est rendu en 2005, il n'y a pas de plan, il y a rien par rapport à la Ville de Montréal. Tout a l'air d'être correct, tout est caché, ils ont une belle grosse usine qui a coûté au-dessus d'un milliard et qui fait à peu près juste un dessablage.

Ça n'a pas de bon sens. Il faudrait que quelqu'un dise à Montréal, réveillez-vous. Parce que moi, sur mes conseils, je suis bien mal placé pour mettre de la pression sur les agriculteurs alors qu'ils le savent, eux autres.

L'UPA, c'est pas des innocents, fait que quand le gouvernement commence à crier après, ils leur remettent ça sur le nez, de dire règle le problème de Montréal et tu vas voir qu'après ça, on va le régler, notre problème.

Nous autres, je ne veux pas juste être négatif. Ça fait 20 ans que je reste à Bécancour, sur le bord du fleuve, et ça fait 3-4 ans qu'il est rendu qu'il y a des

épisodes que l'eau a de l'allure l'été. Il y a eu des efforts de faits. C'est certain qu'il reste un gros effort à Montréal à faire.

Mais il y a un paquet de rivières...la rivière Saint-Maurice, vous avez parlé tantôt, l'eau est autrement plus belle qu'il y a 20 ans. Ils ont arrêté la drave, il y a des usines à Shawinigan qui ont nettoyé leurs affaires, à Trois-Rivières, les usines ont nettoyé leurs affaires aussi, mais il en reste à faire, il reste un chemin à faire.

Et dès que la Ville de Montréal va s'être réveillée...tantôt, la madame disait que c'est les petites municipalités qui n'ont pas d'allure. Les petites municipalités, il faut qu'elles soient petites terribles pour pas qu'ils aient leur étang d'épuration.

Fait que le gros morceau au Québec, c'est Montréal, la municipalité de Montréal qui est le problème. Une municipalité de 300-400 habitants, c'est pas ça qui est...ça en prend un paquet avant (inaudible)...personnes.

ROBERT GOURD : Monsieur, je suis d'accord, mais...vous pouvez me parler contre Montréal si vous voulez, mais la Commission mixte n'a aucune espèce de juridiction sur ce que vous me parlez.

Qu'on dise au gouvernement canadien et au gouvernement américain que le problème de la qualité de l'eau à Bécancour, c'est de la faute de Montréal, je ne suis pas sûr que ça va ben ben les impressionner.

Il faut dire ça aux autorités d'abord, premièrement, provinciales, parce que si j'étais mentionné comme osant m'interposer dans un domaine sur lequel on n'a

aucune espèce de juridiction, ben, je ne voudrais pas faire les manchettes demain à cause de ça.

Bon, c'est votre opinion. Je pourrais vous dire qu'il y a autant de plomb dans la Baie-du-Fêvre qu'il y a eu de coups de fusil à l'époque pour tuer des oies. Aujourd'hui, le plomb est banni, on n'a plus le droit de chasser avec du plomb.

Bon, ç'a créé ben de la pollution, mais il n'y en a plus. Il n'y a plus de plomb, on n'a plus le droit de s'en servir. Il en reste encore qui s'en servent parce qu'ils en avaient acheté pas mal et quand les garde-chasse ne sont pas là, ils s'en servent pareil. Mais ça, c'est de la pollution.

Alors, on ne peut pas arriver à la Commission mixte et commencer à dire il y a des chasseurs qui se servent encore du plomb quand ils vont aux canards ou ben à l'oie.

Chacun a sa limite de juridiction. La nôtre...on est ici, comme je vous ai expliqué au début, c'est un hasard. On n'est pas supposé être à Québec, on a aucune raison d'être ici, sauf parce que le maire a été tellement enthousiaste quand on a parlé de se servir des hôtels-de-ville qu'on a dit, il faut y aller à Québec.

Mais on sait très bien que ce que vous nous dites, je ne peux pas, moi, appeler le ministre Mulcair demain et lui dire, écoutez, il y a un gars qui a dit que c'était à cause de Montréal si, à Bécancour, c'était ben pollué.

Je n'ai aucune juridiction. Les personnes à qui...

IRENE BROOKS (Commissioner, U.S. Section, International Joint Commission): Can I say something?

ROBERT GOURD : Yes. Les personnes à qui je réponds, c'est les deux gouvernements. Yes, Irene, you want to say something?

IRENE BROOKS: I think I understood your question or your comment about diversions, that you can't separate quantity with quality with water, and there are two apparent organizations discussing quality...one is discussing quantity and the other quality.

There are other things going on in the Great Lakes, too: the Great Lakes Regional Collaboration, which is something that the U.S. government is discussing and one reason why the Water Quality Agreement is being...will start the review in March, because the U.S. federal agencies want to finish their work on the Collaboration, which is a smart thing to do so that they can really concentrate on the Water Quality Agreement, which is very important and hasn't been reviewed for 20 years.

There are a lot of good things in it, there are a lot of things in there that no longer are relevant. It did a good job. We've cleaned up a lot, we have a lot more to do, and now is the opportunity for people to get out front.

And that's really why we are here tonight, is so we can relay your message to the governments, both governments, so they can tee it up and get a running start on reviewing the Agreement.

The governors...the Council of Great Lakes Governors have been working for five years on the diversion issue. It's a very difficult issue. Eight different states that do things differently, that have different types, ways of collecting data, they don't all have the same kind of data, some of them don't meter, some of them don't know how many wells they have, so it's a very, very difficult situation.

But you're right, there's a lot going on besides the Collaboration. Annex 2001, the Lake Ontario-St. Lawrence Study, these are all very, very important things.

And I think you probably will find the same people are involved in most of these, so I wouldn't worry too much that they're all out there just kind of hanging.

But it's up to the public to make sure that they're pulled together. Governments can do so much, but the squeaky wheel will be heard, and that's where we start the squeak, right here.

So I do understand, I think that was your issue. And as long as I have the mic, I wanted to thank everyone for having us here tonight. This is a wonderful place, a wonderful facility.

And Marc has been very instrumental in the Lake Ontario-St. Lawrence Study, and I wanted to publicly acknowledge that once more. Thank you, Marc. Mr. Chair...

ROBERT GOURD : Merci, commissaire Brooks. Je vois qu'il y a quelqu'un...

ANDRÉ STÉGNIER (Les Amis de la Vallée du Saint-Laurent) : André Stégnier, je suis aussi du groupe Les Amis de la Vallée du Saint-Laurent.

Nous participons justement comme groupe à des groupes de travail dans le cadre du plan d'action Saint-Laurent fédéral-provincial, des groupes de travail sur les rejets d'eaux usées des navires, même éventuellement les rejets d'hydrocarbures, de produits toxiques, et je remarque qu'il y a des annexes à l'Accord qui disent des choses sur celles-là.

Ma question, c'est...disons que c'est Transports Canada qui organise ces groupes de travail, en liaison avec la nouvelle réglementation de la Loi de la marine marchande qui va être mise en application.

Ma question, c'est moi, je n'ai jamais entendu parler par Transports Canada de ce que la Commission mixte avait des idées, des suggestions et même des demandes formulées sur ces sujets-là.

Alors, quel est exactement votre rapport avec, par exemple, Transports Canada quand ils préparent les règlements sur les rejets d'eaux usées des navires, etc., ou les autres sujets?

D'ailleurs, il y en a beaucoup dans les annexes qui sont manifestement sont des sujets qui relèvent de différents ministères fédéraux, mais on n'entend jamais de leur part dire, eh bien, nous allons entre autres...une de nos sources

d'inspiration, c'est l'Accord sur la qualité de l'eau des Grands lacs, nous voulons ou nous devons nous insérer, respecter cet accord-là.

Pouvez-vous un peu préciser les liens entre votre commission et, par exemple, Transports Canada?

ROBERT GOURD : D'abord, entre Transports Canada et nous, c'est entendu qu'on n'a pas de liens. Nous, c'est le gouvernement du Canada, alors, gouvernement du Canada et incluant tous les ministères.

Mais quand vous me parlez d'eaux usées, moi, je vais vous parler d'eau de ballast...

ANDRÉ STÉGNIER : Aussi, oui.

ROBERT GOURD : La Commission, à chaque fois qu'on parle aux deux gouvernements, on leur dit, ben écoutez, quand est-ce que vous allez nous donner à la Commission le droit d'examiner le phénomène de eaux de ballast? Et tant que les gouvernements ne nous donnent pas ce qu'on appelle une référence...

ANDRÉ STÉGNIER : Ah oui. Même quand c'est inscrit dans une annexe comme...

ROBERT GOURD : Même ça...

(VOIX QUI S'ENTRECHOQUENT)

ANDRÉ STÉGNIER : (inaudible)...

ROBERT GOURD : Même ça, c'est parce que les gouvernements vont nous répondre, oui, mais on a les garde-côtes qui s'occupent de ça. Transports Canada touchez pas à ça, c'est à nous autres, les garde-côtes américains et

Transports Canada, mettez-vous pas le nez dans ces affaires-là, ça ne vous regarde pas.

Mais on est allé quand même, on a vu les dirigeants de Fednav et on leur a posé des questions au sujet des eaux de ballast et qu'est-ce qu'ils doivent faire. Et ils sont en train d'étudier des possibilités de nettoyer leurs eaux.

Moi, j'étais allé au début aussi loin que de suggérer qu'on installe à Sept-Îles ou à Port-Cartier un bassin de dépollution, où les bateaux qui rentreraient dans le golfe Saint-Laurent devraient s'arrêter, s'accoster et se nettoyer à l'intérieur complètement et pourraient repartir.

Bon, c'est entendu que les armateurs ne sont pas tellement d'accord parce qu'ils disent, ben, vous allez nous faire perdre une journée, et pour nous, une journée, c'est très important dans le transport.

Mais c'est ça. Quand vous dites est-ce que vous avez des relations à Transport Canada? On nous dit, à Transport Canada, écoutez, c'est un gros problème, eux aussi, mais il y a des bateaux qui n'ont pas d'eau de ballast, mais ils ont ça d'épais de sédiments dans le fond.

Alors, à chaque fois qu'ils prennent de l'eau et qu'ils brassent ça un petit peu, ils ne sont pas supposé d'avoir de l'eau de ballast, mais ils ont des sédiments dans le fond de leur cale et qui est totalement remplie d'espèces envahissantes.

Alors, ça, qu'est-ce qu'on va faire? Moi, je sais bien que je ne connais pas personne qui va vouloir aller gratter dans le fon des bateaux, il va falloir trouver un système pour réellement nettoyer ça à fond.

ANDRÉ STÉGNIER : Mais en fait, ma question, elle est plus large, elle est une question de type juridique. Je ne comprends pas encore bien, mais je n'ai pas assez étudié.

Quelles obligations les gouvernements ont-ils vis-à-vis de l'Accord sur la qualité des Grands lacs? Est-ce que ce sont des suggestions ou est-ce que ce sont des obligations?

ROBERT GOURD : Non, c'est des obligations, sauf que tous les jours, il y a une nouvelle obligation qui se crée, et chaque nouvelle obligation...bon, je vais vous répondre ce que le gouvernement va nous répondre, oui, mais qui est-ce qui va payer? Oui, qui est-ce qui va payer, c'est le citoyen qui paie de toute façon.

Alors, est-ce que la priorité...où ils mettent la priorité? Est-ce que les compagnies qui, aujourd'hui, font des bateaux ne devraient pas les faire en fonction de totalement être certain que quand on rejette l'eau, qu'elle est totalement dépolluée? Oui, c'est ce qu'on recherche ultimement.

ANDRÉ STÉGNIER : Les nouveaux bateaux, d'ailleurs (inaudible)...

ROBERT GOURD : Je suis bien d'accord avec vous.

ANDRÉ STÉGNIER : Merci, Monsieur.

ROBERT GOURD : Oui?

NON-IDENTIFIÉ : (inaudible)...est-ce que je peux vous faire une suggestion? Et c'est vraiment naïvement que je le fais. Là, je comprends qu'on procède à un examen pour 2006, c'est ce qu'on fait.

Moi, j'aimerais, je serais ravi de voir que ce qui va guider l'examen, ce serait qu'on mette de l'avant le principe de précaution. Vous me suivez lorsque je parle du principe de précaution?

C'est un souhait que j'exprime. Je suis sûr qu'il y en a d'autres aussi qui aimeraient l'exprimer. Alors, comme le Conseil des gouverneurs des Grands lacs et des deux premiers ministres dans le projet d'accord, enfin, eux ont mis de l'avant le principe de précaution.

Et on pense...évidemment, tous les accords sont perfectibles, mais on pense, nous, qu'on est allé dans une bonne voie, dans une bonne direction avec ce projet d'entente-là.

Et dans le cadre de votre examen que vous procédez, ça serait intéressant de voir jusqu'où ça pourrait aller, et peut-être atteindre des objectifs très intéressants. Merci.

ROBERT GOURD : Merci. Alors, messieurs, dames, je vous remercie de votre participation, c'est très utile. Et j'espère que lorsque vous lirez nos rapports, vous allez reconnaître un peu de ce que vous avez bien voulu nous enseigner ce soir.

Alors, merci infiniment aux gens de la Ville de Québec, merci aux gens de Québec qui nous ont reçu ici ce soir. Et c'est une participation qui, pour nous, est très importante. Irene, do you want to say...

IRENE BROOKS: Again, thank you for coming. Your opportunities go beyond this evening to make comments. You can write to us. All of the

information, I believe, is behind me or in the information you received this evening. You can snail mail, e-mail.

There is a Web dialogue, which is something new in our attempt to reach as many people as possible. There will be a live Web dialogue for four running days. Starting the 29th of November, you can come in any time you want and engage in the conversation.

We have an 800 number, so you can call our offices and give us your comments by phone. There is no charge for that.

So we have attempted to reach as many people through different media that we can. But you are free to do that probably up until March and beyond. Governments will come out again, the two governments; you'll have an opportunity to have dialogue with them.

This, as Commissioner Gourd had said before, is kind of the beginning of the process, and getting people to think about the Agreement. It's a wonderful opportunity, there's a lot going on in the Great Lakes right now.

I guess the question who is the orchestra leader...and if we don't make it happen, shame on us, because the opportunity is there. There is a lot of time, a lot of effort and a lot of expertise that is currently...gosh, for it seems like forever, for some of us, going on, but it all seems to be coming together. I only think we have to make it happen.

So again, thank you very much. And if you have any questions about getting this additional information, let us know, because that's really the reason we're here tonight. Thank you again. Thank you.

ROBERT GOURD : Merci beaucoup.
